

# Fractures et transitions : réconcilier la France

## Déclaration du groupe Organisation étudiantes et mouvements de jeunesse

Nous y voilà ! Cela n'aura pas été simple. Cette plénière est peut-être le point de départ d'un CESE profondément transformé et utile. À force de transformation, peut-être que tout cela n'est plus le CESE... et alors ? Est-ce que c'est grave ? Nous ne le croyons pas. Nous assumons qu'un CESE utile et crédible ne peut-être le CESE d'hier.

Disons-le, il aura fallu pour le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, et nos organisations, convaincre pas à pas, dans une maison où ce qui est vrai un jour ne l'est pas forcément le lendemain. Mais quelle récompense de lire dans la contribution citoyenne la demande d'un changement de la production des politiques publiques, notamment via le tirage au sort au CESE.

Cet avis reprend cette idée et il convient de tirer tous les enseignements du groupe de travail souhaité par le Président du CESE sur cette question afin de le généraliser dans les prochains avis du CESE. Nous ne pouvons qu'espérer qu'elle essaime dans les CESER, les conseils de développement ou encore les conseils de quartier.

Cette joie, toutefois, nous la contenons. La référence à une évaluation de ce dispositif de tirage au sort nous fait craindre un prochain recul.

Ce tirage au sort est pour nous un principe ; celui d'associer l'expertise citoyenne et l'expertise d'usage à la construction de la décision publique. Replongeons dans les textes des Lumières ou ceux de Kant. La démocratie s'est construite contre le paternalisme, afin de reconnaître chacune et chacun capable de dire, de participer au choix et de proposer.

La commission temporaire devait traiter principalement des questions démocratiques. Outre des préconisations sur le CESE (et nous appuyons particulièrement ce qui est dit sur les pétitions), l'avis renvoie malheureusement à un futur débat une large partie de cette question. Notre groupe est donc satisfait qu'un dissensus soit acté sur un vote blanc reconnu et un référendum d'initiative partagé laissant plus de place et de considération à l'initiative citoyenne. Nous aurions voulu aller plus loin sur la parité, sur la limitation du cumul de mandat dans le temps, sur la transparence.

Un autre point, la juste articulation entre démocratie représentative, démocratie sociale et démocratie participative ou délibérative. Une bonne réforme serait « dure », celle « qui fait

mal » et surtout bien sûr celle où le gouvernement « tiendrait bon ». Cela est une fiction qui méconnaît la légitimité des élues et élus qui défendent l'intérêt général, celle des corps intermédiaires qui défendent les intérêts collectifs et celle de l'intérêt individuel qui peut s'exprimer par des citoyennes et citoyens tirés au sort. L'enjeu du moment est de permettre l'articulation et la reconnaissance mutuelle de ces légitimités.

La réalisation de ce travail démontre que nous devons poursuivre la mue en termes d'organisation interne du CESE, de méthode de travail, d'expertise scientifique et surtout de culture. Nous saurons à nouveau, avec nos organisations, être des initiateurs.

Nous ne nous sommes pas cachés derrière une forme d'anonymat confortable qui caractérise cette institution. Le moment l'exigeait, tant ce mouvement dit « des gilets jaunes » a mis à l'agenda politique des fractures présentes depuis des années, mais non réduites.

Ce texte est celui du rassemblement et nous le voterons